

REGLEMENT

COURSE DE O.R.N.I (OBJET ROULANT NON IDENTIFIER)

MONTEILS

Le présent règlement doit permettre au comité des fêtes de Monteils d'organiser un festival (une course) dans les meilleures conditions. En particulier l'Association souhaite que tous les pilotes puissent participer sans mettre en danger ni leur propre personne, ni les bénévoles, ni les spectateurs.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couvert par sa propre assurance. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

ARTICLE 1 - INSCRIPTIONS

1.1 - Seules les inscriptions par écrit seront prises en considération.

1.2 - Les frais d'inscription sont de 3 euros par pilote ou 6€ avec le repas rapide (1 sandwich + 1 boisson sans alcool 33cl).

1.3 - Une inscription est validée lorsque l'Association a reçu la preuve que les frais d'adhésion ont été payés et que les documents obligatoires (attestation d'assurance responsabilité civile à jour, autorisation parentale pour les mineurs, la feuille de d'inscription signé) ont été fournis. Passé le délai défini par l'Association, les inscriptions ne sont plus prises en compte.

1.4 - Le festival est limitée à 40 voitures.

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation (remboursement si aucune date de remplacement ne peut être trouvée).

ARTICLE 2 – POINTS ELIMINATOIRES

Si un des points ci-dessous n'est pas respecté, le véhicule sera éliminé et ne prendra pas le départ :

2.1 - Freinage sur deux roues minimum.

2.2 - Système de direction (volant, pieds).

2.3 - Véhicule sur 3 roue minimum

2.4 - Certificat d'assurance responsabilité civile :

Les pilotes doivent être assurés contre les accidents. L'organisateur est également en possession d'une assurance responsabilité civile. Nous recommandons aux participants de contracter une assurance responsabilité civile, afin d'être couverts en cas d'accidents.

Les pilotes mineurs sont sous la seule responsabilité de leur(s) représentant(s) légal (aux). Ce dernier doit être présent durant les courses.

Le festival est ouvert à partir de 12 ans. Pour la course enfant, il doit être en mesure de contrôler l'ensemble des commandes (direction et freinage, âge mini 6 ans). L'organisation se réserve le droit de ne pas autoriser un pilote à participer si ce n'est pas le cas.

ARTICLE 3 - CONCEPTION – CONSTRUCTION DE L'O.R.N.I

Normes techniques à respecter :

La conception de l'O.R.N.I doit prévoir une protection frontale et des protections latérales pleines et robustes.

3.1- La conception de l'O.R.N.I doit permettre au pilote de quitter facilement le véhicule.

3.2- Le châssis doit être rigide.

3.3- Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (bords tranchants par exemple à protéger avec une garniture de caoutchouc).

3.4 - L'O.R.N.I NE DOIT PAS COMPORTER DE PARE-BRISE. Verre et plexiglas sont interdits.

3.5 - Les matériaux présentant des risques d'éclatements sont interdits pour le châssis et la carrosserie.

3.6 - S'il y a un siège, il doit être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course. L'assise du siège ne doit pas être à plus de 30 cm du sol.

3.7 - Poids de la l O.R.N.I. Ne doit pas dépassé 200kg

3.8 - Prévoir un crochet afin de pouvoir remonte le véhicule

4 - SECURITE DES PILOTES

4.1 - CASQUE OBLIGATOIRE :

Casque intégral obligatoire et adapté au pilote sinon aucune participation à la course ne sera possible !

4.2 - EQUIPEMENTS

Le port des gants, de chaussures fermées et de vêtements (pantalons longs et vêtements manches longues) protégeant l'ensemble du corps est obligatoire sinon élimination directe.

Les gants de cyclistes et en laine sont INTERDITS. Les doigts doivent être protégés et les coudières sont fortement conseillées.

4.3 - DIVERS

Lors du contrôle de leurs véhicules avant le départ, les pilotes doivent se présenter complètement équipés. L'Association se réserve le droit de refuser la participation si l'équipement de sécurité du pilote n'est pas complet.

Pour des raisons de contrôle, chaque pilote se voit attribuer un autocollant portant un numéro. Les numéros autocollants doivent être apposés à l'avant des O.R.N.I. Seul le numéro fourni par l'organisateur sera admis.

Il est interdit au pilote, quel que soit son âge, de consommer de l'alcool ou toute substance pouvant altérer ses réactions au volant !

ARTICLE 5 - DEROULEMENT DE LA COURSE

5.1 - REGLES GENERALES

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules.

Elle peut exclure les véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises.

Elle prononce les disqualifications et aucune contestation ne sera tolérée.

Elle sera intransigeante sur les points éliminatoires.

Elle sécurisera la route avec des ballots de pailles, barrières, pneu ou autres.

5.2 – PILOTES

Il est possible de faire courir plusieurs pilotes sur une même caisse. Vous pouvez changer de pilote à chaque course mais la voiture ne peut courir qu'une fois par course. Chaque pilote doit être inscrit.

Tous les pilotes pourront subir un alcootest si le directeur de course l'exige. Élimination si test positif et si refus de s'y soumettre.

5.3 - DEPART

Le départ se fera devant la mairie pour le festival adulte et devant l'école pour les enfants.

Deux pousseurs sont autorisés dans la zone nettement délimitée, mais ils ne sont pas obligatoires.

Le temps sera pris dès le départ de la voiture.

5.4 - ARRIVEE

Elle sera au croisement de 4 chemins (les véhicules seront remontés par nos soins si un crochet et prévu a l'avant du véhicule, pour la sécurité de tous)

ARTICLE 6 – Prix décernés :

ceci n est pas un tournoi ou une course c'est un défilé de véhicule (festival D'O.R.N.I) dans la bonne ambiance et la bonne humeur c est pour cela que le prix roi des pilotes sera remis a celui qui aura fini la course en respect de toutes les règles de sécurité sans recherche de nuire a autrui afin de gagner le festival

- **Prix roi des pilotes**
- **Prix de l'esthétisme (la plus belle voiture).**
- **Prix à l'O.R.N.I la plus folklorique (ensemble pilote et voiture).**
- **Prix pour la course enfant**

PROGRAMME

pendant la séance d'essais le jury sera monté (afin de ne discriminer personne)

le jury sera composé de : 1 président (seul juge sur la sécurité des véhicules avec les membres de l'association)

2 membres de l'association

3 spectateurs qui en feront la demande

8h30- 9h30 : Inscription, remise des numéros

9h30 - 10h30 : Séance d'essais,

10h30 - 11h30 : 1ère festival des voitures

11h30 - 12h30 : 2^{ème} festival des voitures

Buvette et restauration sur place. Des tables et des chaises seront mises à disposition.

14h-15h : Vachette dans les arènes pour les petits et les grands

15h-16h : 3ème festival des voitures

Départ des caisses toutes les 2 minutes.

16h30 : Remise des prix.